

BULLETIN MUNICIPAL

JOURNAL DE DRAP

Jdd n° 47 - Janvier/février 2020

2020



Nouvelle décennie

Charles et Josette Trona, 70 ans de mariage !



"Ce n'est pas commun, et je vous félicite de nous faire l'honneur de pouvoir partager ce moment avec vous". C'est ainsi que le Maire de Drap a accueilli les époux à la Mairie. Il a raconté leur amour, et leur histoire commune, nés en 1949.

« Tout commence, non loin de là, à St Martin Vésubie... Charly alors moniteur de colonie de vacances et Josette économiste de la colonie.... Un regard, Un sourire.....et depuis ce jour-là vous ne vous êtes plus quittés.

Quelle belle preuve d'amour –



Josette - attentionnée pour votre mari, vous l'avez suivi dans son parcours professionnel mais surtout dans toutes ses épreuves sportives !

Charly un sportif hors normes - quel parcours ! Puisque vous avez même formé un jeune champion du monde Rémi Bakkar qui est devenu un grand acrobate au cirque du Soleil et qui est maintenant le partenaire de scène de PINK (chanteuse).... il avait de quoi s'inspirer en vous voyant réaliser il y a encore quelques temps des saltos ! Mais

la plus grande compétition que vous ayez gagnée tous les deux est celle de votre union, celle de la naissance de votre fils Gérard le 1er juin 1950 qui vous donnera à son tour un petit fils - Pierre, une petite fille - Julie qui elle-même vous offrira deux arrières petites filles... Elouame et Ma.

Une vie comblée et à vous voir, un conte de fée réalisé !

Nous vous souhaitons un très bon voyage au pays de l'amour inconditionnel."

Le Savoir-faire du Lycée Goscinny mis en lumière



Les étudiants de Drap se destinent aux métiers du graphisme et du numérique. Au cours de leur formation professionnelle en trois ans après le bac, ils explorent et développent des techniques

en art graphique, numérique et arts traditionnels au service de la créativité. À l'issue de leur formation ils obtiennent un diplôme, le DNMADE (diplôme national des métiers d'art et du design), valant grade de licence qui s'inscrit dans le système universitaire européen LMD. Le Maire de Drap a choisi de leur confier la création de la carte de vœux 2020. Bonnie Bulle, avec l'aide de Clara Marquet (1^{re} année DNMADE Graphisme) et Matisse Schuwy (1^{ère} année DNMADE Numérique), sous l'égide de

Sylvia Cerman et de Magali Clerici professeurs d'atelier de création ont proposé un arbre de vie moderne. Leur savoir-faire a été récompensé: la carte de vœux a été imprimée à 200 exemplaires et envoyée dans tout le département ! Félicitations aux étudiants et à leurs professeurs !



L'EDITO DU MAIRE



Chères Drapoises, chers Drapoïis,
2020 est déjà bien entamée, mais il n'est jamais trop tard pour appeler de toutes mes forces la santé, le bonheur, la prospérité, l'amour auprès de tous ceux qui nous sont chers et de souhaiter la paix dans le monde.

Ce premier JDD de l'année est pour mon équipe et moi-même l'occasion de réitérer nos meilleurs vœux à tous les Drapoises et Drapoïis que nous avons rencontrés depuis la nouvelle année et de les présenter à tous ceux que nous n'avons pas vus.

Nous avons plaisir à vous voir sourire, à vous voir heureux. La joie, nous l'avons vue sur les visages de ceux qui ont assisté aux manifestations que la Ville a organisées. L'effort des commerçants et des associations pour faire de Drap un village vivant, attrayant et non pas une ville dortoir est aussi fondamental. Drap bénéficie d'un tissu économique étoffé, d'associations actives. Drap bénéficie aussi désormais d'infrastructures rénovées pour une meilleure qualité d'accueil, d'installations nouvelles, à l'image du centre culturel, du jardin d'enfants dédié aux tout-petits qui permettent aux Drapoïis de pratiquer de nouvelles activités et aussi de s'ouvrir encore plus à l'extérieur et d'attirer du public résidant hors des frontières de la commune.

Drap est un lieu de partage entre habitants, mais aussi entre hommes, femmes et enfants qui ont la joie de vivre vissée au cœur et qui partagent tous les mêmes valeurs : le respect, l'amitié, la convivialité. Une chaleur que nous espérons vous transmettre à travers ce nouveau numéro du Journal de Drap. Bonne lecture !

Le Maire



SOMMAIRE

Intempéries 2019: la Municipalité s'engage aux côtés des sinistrés
«Dossier»
p.12-13

Ça bouge au Centre culturel!
p. 16-171

La Médiathèque du village baptisée "Jean Negro"
«L'essentiel du Conseil municipal»
p. 22

Accueil des nouveaux arrivants



Drap est un village dynamique et attire de plus en plus de familles. Le 26 janvier, la Municipalité a convié les nouveaux habitants à l'Espace Jean Ferrat pour leur souhaiter la bienvenue dans la commune. Monsieur le Maire a présenté les services municipaux et les infrastructures. La rencontre s'est prolongée autour du verre de la convivialité !

Meilleurs vœux !

En cette période pré-électorale, la Municipalité a fait le choix de remercier celles et ceux qui font de Drap un village attrayant et dynamique, plutôt que de tirer le bilan de son mandat et d'évoquer ses projets. Retour en images sur ces moments émouvants placés sous le signe de la musique et du spectacle.



Le 11 janvier, lors des vœux à la population à l'Espace Jean Ferrat, les drapoïses ont été accueillies par les élus et la voix du chanteur Nicolas s'est faite entendre jusqu'aux premières images d'un film inédit. Réalisé par l'Adjoint au Maire Serge Digani, il a mis en scène Drap vu du ciel. Un représentant de chaque association a été invité à monter sur scène afin que le public identifie ceux qui s'investissent pour le village et les remercie à hauteur de leur engagement pour les Drapoïses, adultes ou enfants. Le Maire de Drap a cité toutes les structures et remercié leurs dirigeants. Dans son discours, il a également remercié les partenaires -institutionnels ou privés- de la commune, les membres de son équipe, qui l'ont aidé pendant 6 ans à œuvrer pour les Drapoïses.



Le Maire de Drap a rendu hommage à Catherine Pollino et Francois Amantini pour leur investissement dans leur travail respectif. Il leur a remis la Médaille du travail « Grand Or » qui récompense 40 ans de carrière. Le spectacle fut une mise à l'honneur des talents de la vallée. L'artiste Audrey Bollaro a réalisé une performance en direct et fait apparaître le blason de la commune sous une pluie de paillettes. La chorale de l'USC Drap a accompagné les chanteuses de l'école de chant Célia Larry Show. Les danseurs de Let's dance ont ensuite investi la scène avant de laisser « l'illumoriste » Eric Leblon faire rire l'assistance avec une prestation très participative.



Les acteurs du village spécifiquement remerciés

Les enfants à l'honneur à La Condamine

Lors de la cérémonie des vœux à La Condamine, une surprise attendait l'assistance : les écoliers ont interprété quelques chansons a capella. Un vrai bonheur ! Ils se produiront à l'Espace Jean Ferrat en avril ! Le Maire les a chaleureusement remerciés pour leur accueil et le partage de leur talent. Ceux, qui au quotidien et en partenariat avec la Ville, œuvrent pour dynamiser et améliorer les conditions de vie ont également été remerciés. La convivialité s'est prolongée autour du buffet offert par la Municipalité.



Vœux aux associations



Vœux aux professionnels



Palmarès de la 2^{ème} édition du concours d'illuminations

Lors de la cérémonie des vœux aux associations ainsi que lors de celle réservée aux professionnels, le Maire de Drap a remis les prix de la 2^{ème} édition du concours d'illuminations de Noël. Chez les particuliers, c'est Céline Scalessi qui a été récompensée. Chez les professionnels, c'est Génération 4, Cor'Eve et Murta Immobilier qui ont remporté un prix. Félicitations !



NOËL DANS LE RETRO...

Les Anciens gâtés par le CCAS



Distribution des chocolats dans les maisons de retraite

Le Père-Noël n'a pas oublié les résidents des maisons de retraite de la commune. Le CCAS, à travers l'élue aux Affaires Sociales, Gracienne Dodain, leur a apporté des ballotins de chocolats. La chorale de Drap l'a accompagné pour faire de ce moment de partage une véritable fête !

Repas à l'Espace Jean Ferrat



Distribution des colis de Noël





NOËL DANS LE RETRO...

La jeunesse couverte de cadeaux

À la crèche



À l'école Pierre Cauvin



À l'école Romain Knecht



L' esprit de fête a soufflé dans le village

Au Centre culturel des Gras



À l'Église Saint Jean-Baptiste



Le 17 décembre a eu lieu un concert exceptionnel de l'ensemble "Taca d'oli" avec des chants de Noël du pourtour méditerranéen. Des sons magnifiques ont résonné dans la nef !
Bravo aux choristes et à leur cheffe de chœur ! Un bon moment pour entrer dans la joie de Noël...

En Italie

Le groupe Marche promenade de l'USC Drap a fêté Noël. A Airole, 61 convives ont partagé un repas dans la joie et la bonne humeur !



Bouygues encourage les petits Drapois à préserver la nature



Bâti dans les années 1970, les logements du quartier de La Condamine avaient besoin d'une rénovation à la fois extérieure et intérieure. Les financements trouvés, c'est Bouygues qui mène les travaux. Le 13 décembre, Fatima Boukathem et l'équipe travaux BOUYGUES bâtiment du chantier de RSO La Condamine à Drap a proposé aux enfants du groupe élémentaire Pierre Cauvin de participer à une matinée "Grand Atelier Nature & découverte." L'objectif ? Leur faire connaître les

fruits et légumes de saison afin de les sensibiliser sur l'écologie, l'économie circulaire, la santé etc., des thèmes «*étroitement liées à la politique du groupe*» ont précisé les membres de l'équipe. Dans l'enceinte de l'école, plusieurs animations furent proposées. Fanny Zechinni de la CCPP a parlé des bienfaits du compost et des manières correctes de le composer. La CCPP a offert un composteur et 200 sacs cabas de tri sélectif pour les enfants. Les parents d'élèves ont tenu un atelier "plantation"

avec des graines de lentilles, du terreau. L'entreprise BOUYGUES-BATIMENT-SUD-EST a offert une dizaine de bacs de culture, 5m³ de terre végétale amendée, 10 sacs de terreau, 10 kits du petit jardinier (pelles, bèches, arrosoirs, gants...) ainsi que plusieurs semences BIO afin que les enfants commencent leur plantation dès le mois de mars avec leurs enseignants. Des goodies également ont été distribués. Les enfants étaient ravis !

« Rives du Paillon », un jardin pour les enfants de tous âges



Créé dans le cadre du réaménagement du cœur du village, grâce à la réserve parlementaire de la Sénatrice Dominique Estrosi-Sassone, le jardin « Rives du Paillon » a été imaginé pour éveiller et amuser aussi bien les jeunes enfants que leurs cadets. Ainsi, l'espace « Pitchouns » est réservé aux bébés, avec des jeux adaptés à leur âge. L'inauguration a eu lieu le 27 janvier et les nombreuses familles présentes montrent que cet espace ludique est une belle initiative !



Rencontre culinaire intervillages



Le 13 février, Silver Fourchette, le CLIC des Paillons et la Ville de Drap ont organisé une rencontre culinaire intervillages. Son but : fédérer sur le territoire de la Communauté de Communes des Pays du Paillon des seniors autour de la gastronomie locale. A la Salle Victoria, Drapois, à travers le Savoir-faire partagé et Luceramenc ont cuisiné barbajuans, ganses, gâteau de choux pour se régaler les papilles ! Les chefs David et Noëlle Faure les ont rejoint et ont concocté de délicieuses crêpes à la farine de pois chiches garnies de pommes confites au raisin et jasmin. Fameux banquet partagé



par Robert Nardelli, Maire de Drap et Michel Calmet, Maire de Luceram ! L'après-midi, des dizaines de personnes ont assisté à une conférence animée par l'humoriste Richard Cairaschi, l'oléiculteur drapois Jean-Yves Lessatini et la diététicienne nutritionniste Camille Nême. Délicieuse journée !



Les entreprises à la rencontre de La Condamine

Le 29 janvier, dans le cadre du Contrat de Ville et par le biais des conventions "PAQTE" (Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises) et "La France Une chance", destinée à favoriser le dialogue entre les entreprises et les jeunes, promouvoir l'insertion professionnelle et améliorer les pratiques des ressources humaines, l'école Pierre Cauvin a accueilli un mini forum de l'emploi. Adecco, A2i, Aquila RH, ABG Formation, Eiffage, Orange, Groupe Vicat, TES et Resistex ont proposé 50 postes à pourvoir, accessibles pour tous niveaux de qualification aux 200 candidats pré-sélectionnés par Pôle Emploi, la Mission Locale EST



06 et de l'OMJCL. Un événement à l'initiative de nombreuses structures, à l'image de « Les entreprises pour la Cité », « CREPI Côte d'azur », la Mission Locale Est 06, la DIRECCTE, les Services de l'Etat et Entreprises de la Vallée du Paillon. Initiative appréciée par les habitants de La Condamine !



Intempéries de novembre 2019 :

La commune de Drap a subi des dommages lors des intempéries qui ont touché le Département en 2019, notamment les 23 et 24 novembre dernier.



La situation

Les démarches administratives pour obtenir l'état de catastrophe naturelle pour inondation par ruissellement et coulée de boue associée et « mouvements de terrain » ont été faites par les services municipaux. Le verdict est tombé le 30 novembre, dans un arrêté du ministère de l'intérieur : il reconnaissait la commune en état de catastrophe naturelle pour la première catégorie. Les jours et les semaines passants, les premiers rapports d'expertise tombent : la grande majorité des Drapois se voient refuser toute indemnisation au motif que l'état de catastrophe naturelle « mouvements de terrain » n'est pas encore statué par le Ministère de l'Intérieur. Cette décision est toujours en suspens car des études géologiques sont nécessaires et les délais de déplacement des géologues sont longs.

Une réunion publique le 13 février

En attendant la décision du Ministère, la Municipalité de Drap a décidé d'agir aux côtés des administrés représentés par Patrick Suaut. Le 13 février, elle a organisé une réunion publique dans la salle du conseil et y a convié tous les sinistrés. L'objectif de cette réunion était tout d'abord de les rassurer : la Ville de Drap est solidaire de leur situation et met tout en œuvre pour accélérer le processus de décision. Pour cela il faut recenser tous les sinistrés, afin d'apporter d'autres éléments à la déclaration préalable effectuée auprès de la Préfecture. Des professionnels capables de répondre aux questions des administrés ont été conviés, pour les guider dans les démarches à effectuer afin d'être indemnisés. Claude Pélissier-Perrin, médiateur



Près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, Maître Véronique Lenchantin de Gubernatis, Huissier de justice et Maître Vincent Ehrenfeld, avocat au Barreau de Nice, spécialiste dans le droit des assurances ont pris la parole, en présence du Maire de Drap et de plusieurs de ses adjoints, dont l'Adjointe à l'Urbanisme et du Directeur Général des Services de la Ville.

Stratégie individuelle et collective

Dans la démarche individuelle, il est préférable de faire le point

la Municipalité engage le combat de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle « Mouvement de terrain »

sur les démarches engagées. "Avant tout, étant donné l'espacement dans le temps, des constats d'huissier doivent être faits. Ils sont légalement irréfutables, jusqu'à preuve du faux. Leur coût peut être pris en charge par votre assurance "Protection juridique". Si ce n'est pas déjà fait, il faut impérativement ouvrir un dossier auprès de votre assurance protection juridique très souvent inclus dans votre assurance habitation » a expliqué Maître Vincent Ehrenfeld. "Ce constat ne mène pas forcément à une procédure judiciaire et une assignation. Par ce document, votre compagnie d'assurance peut être amenée à se manifester" a précisé Maître Véronique

Lenchantin de Gubernatis

Création d'un "collectif" et d'une pétition

La Municipalité et Patrick Suaut, représentants les sinistrés, souhaitent faire pression positivement auprès des pouvoirs publics pour que la décision du classement soit accélérée. "Ensemble, nous aurons plus de poids pour anticiper la décision de l'État" a déclaré Patrick Suaut. "Une pétition est à disposition non pas seulement des sinistrés, mais aussi de tous les Drapois à l'accueil de la mairie. Il faut nous montrer solidaires les uns des autres..."



Vous êtes sinistrés et vous n'avez pas assisté à la réunion, déposez votre dossier à l'accueil (déclaration d'assurance ou numéro de dossier, coordonnées, justificatif de domicile, photos des dégâts sur papier)

Le territoire communal aussi touché

Afin de soutenir les communes, le Président du Conseil Départemental a ouvert une dotation financière exceptionnelle pour les dommages que les communes ont subi ne rentrant pas dans le cadre de marchés d'assurances. Dès le 3 janvier, un courrier de Monsieur le Maire adressé au Président du Conseil Départemental a été fait en ce sens. Une lettre d'intention a été postée le 23 janvier et un dossier rappelant toutes les pièces obligatoires sera adressé avant le 20 février 2020 auprès du service en charge de la dotation de la solidarité. Des secteurs ont été recensés et des travaux bientôt engagés. Lors de la réunion du 10 février, le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à demander une subvention à hauteur de 80 % du montant des travaux faisant l'objet de devis soit 272 590.00€ HT, auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes :

40 Vallon des Arnulf
(17 832.50 € HT),
1325 Chemin Sainte Catherine
(100 345 € HT),
457 Route de la Colle
(108 680 € HT),
1670 Chemin Sainte Catherine
(28 640 € HT),
Canal Sainte Thècle
(85 240 € HT),
soit 272 590.00 € HT pour un
montant des travaux de
340 737.50 € HT.

Deux nouvelles infirmières à La Condamine

Depuis septembre 2018, Agnès Kulczak et Angélique Zaatout, infirmières respectivement depuis 2004 et 2013 ont installé leur cabinet à La Condamine. Un quartier familial à Agnès qui y a grandi. « On a pensé à La Condamine car on comptait se lancer dans le libéral près de chez nous, chacune de notre côté. Nous avons des connaissances communes et c'est par ce biais que nous nous sommes rencontrées. On a été bien accueillies ici, les gens sont très sympas. On est parties de zéro et en deux



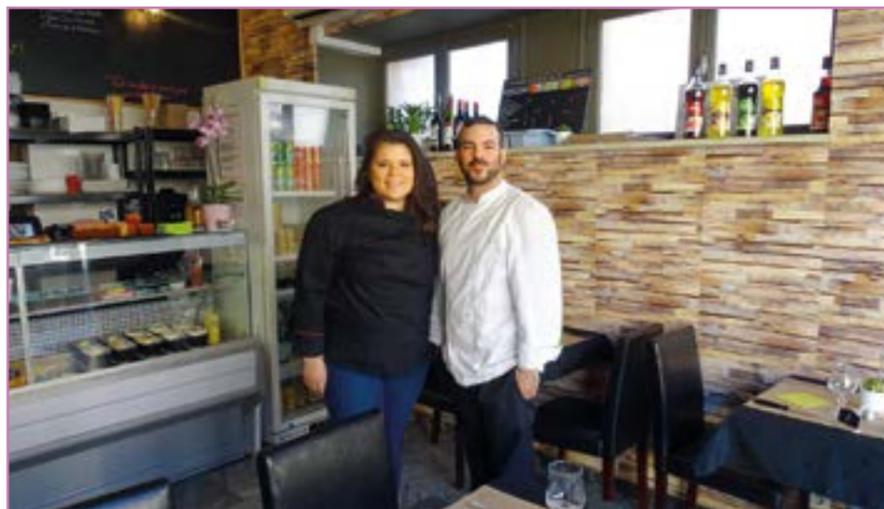
Agnès et Angélique devant leur cabinet, 27 avenue Virgile Barel, immeuble "Les Mimosas" à La Condamine

mois notre agenda s'est rempli. Nous faisons des soins à Drap, Cantaron, La Trinité, Borghéas » racontent -elles en chœur. Elles réalisent tous types de soins, de la prise en charge

de soins d'hygiène aux soins plus techniques de perfusion, pansement et injection. **Contactez-les par téléphone au 06 19 65 63 73 et 07 70 54 19 17**

À «L'Authentique», mangez «sans chichi»

Un nouveau restaurant s'est installé au 32 Boulevard Général de Gaulle. Samantha et Christophe, 10 ans d'expérience dans les « gastro » de la Côte (Mériidien à Monaco, Grand Hôtel à Saint-Jean-Cap Ferrat, Cap Este à Eze Bord de mer, ...) ont ouvert « L'authentique ». « C'est un nom qui est direct : on propose des plats et des desserts maison. On fait de la cuisine sans chichi. On veut que les convives mangent bien, dans une ambiance décontractée » explique ce couple avenant. « Dans les restaurants étoilés, on a des horaires impossibles et pas de vie. Nous avons un bébé et nous voulions nous mettre à notre compte. On cherchait un petit village près de chez nous et c'est en nous baladant que nous avons découvert Drap. Ce village s'accorde avec le concept que nous



développons : ici, il y a la proximité, on parle avec tout le monde. La viande vient de la boucherie ATK, le pain de la Boul'ange. Pour les légumes, nous nous fournissons à Saint-Roch. Nous proposons une petite carte mais au moins les plats sont frais et le client n'a pas de surprise ! » racontent-ils. « L'authentique » a mis en place un service traiteur, avec des plats

à emporter. Les clients peuvent commander des « lunchs box » pour leurs déjeuners d'entreprise. Venez découvrir l'univers de Samantha et Christophe ! Tickets restaurant, carte bleue et chèques acceptés. Ouvert de 9h30 à 15 h et de 15 h 30 à 19h30 tous les jours sauf dimanche et lundi. **Contact : 06 19 74 24 95 christophe.cela@gmail.com**

ERRATUM

Dans l'article "Murta Immobilier, paru dans le JDD n°46, il fallait lire "papa est maçon depuis 25 ans" et non pas 45 ans. L'agence ne se situe pas au 16 mais au 23B Boulevard Général de Gaulle **Contact : 04 93 04 49 60 - contact@murta-immobilier.com**

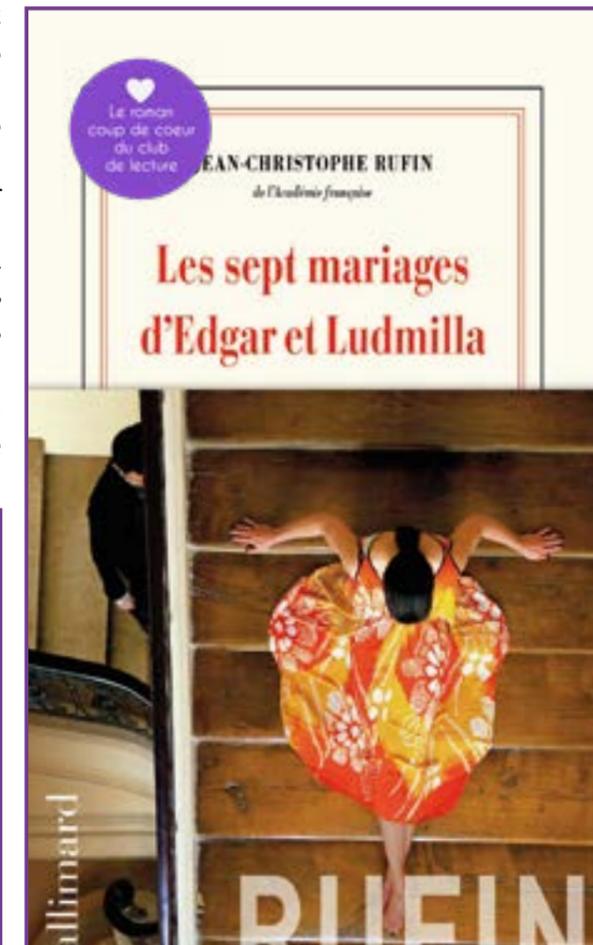
Et si on allait à la médiathèque ?

L'inscription dans les médiathèques est gratuite, présentez une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Un club de lecture a été mis en place. À chaque numéro, les lecteurs vous livrent leur coup de coeur.

Pour cette édition, le club a choisi *Les sept mariages D'Edgar et Ludmilla* de Jean-Christophe Rufin.

"En imaginant le couple formé par Edgar et Ludmilla, Jean-Christophe Rufin nous offre une traversée des années soixante à nos jours, doublée d'une réflexion sur la vie de couple. Une joyeuse épopée, un opéra tragi-comique, un vrai régal!" ont commenté les lecteurs. N'hésitez pas à contacter la médiathèque pour partager avec eux vos expériences de lecture!



HORAIRES D'OUVERTURE DES MEDIATHÈQUES

Village - 04 93 54 46 38

mardi (8h30-12h / 13h30-18h) - mercredi (8h30-12h)
vendredi - (8h30-12h / 13h30-17h30)

La Condamine - 04 93 80 87 76

lundi (8h30-12h / 13h30-17h30)
mercredi (13h30-17h30) - jeudi (8h30-12h)

Les jeudis cinéma de Drap, des séances de cinéma à prix réduits

Organisés en partenariat avec le Conseil départemental, les Jeudis cinéma de Drap vous donnent l'occasion de voir des films récents à l'Espace Jean Ferrat, à des prix réduits (5€, 3€ pour les moins de 14 ans).

Dans cette perspective, la Communauté des Communes du Pays des Paillons a fait installer dans la salle un écran performant, spécialement dédié à ces projections.

Les séances ont lieu les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois à 20 h 30. Une séance supplémentaire est généralement programmée pendant les vacances scolaires. Découvrez en image les prochaines projections !

<p>Espace JEAN-FERRAT 5 €, 3 € - de 14 ans</p> <p>Billetterie uniquement sur place 30 min avant la séance</p> <p>Plus d'infos www.ville-drap.fr</p>	<p>Jeudi 27 Février</p> <p>Le voyage du DrDolittle à 18h 00</p> <p>Le Prince oublié à 20h30</p>	<p>Jeudi 12 Mars</p> <p>Mine de rien à 20 h 30</p> <p>Jeudi 26 Mars</p> <p>La bonne épouse à 20h30</p>		
--	---	--	--	--

Le Centre culturel des Gras : un lieu qui résonne...

Le Centre culturel a été inauguré le 17 janvier, en présence des professeurs et des élèves...

Il est des bâtiments dont les murs sont voués à la résonance, comme si le destin même des pierres ou du béton qui les compose était déjà chargé d'une musicalité particulière. L'école Maternelle des Gras, pendant plusieurs décennies, avait résonné des cris et des rires d'enfants mais aussi des voix d'enseignants chargés de transmettre, à cette graine de futurs adultes, les bases de l'apprentissage de la vie. Puis, un jour, le bruit s'est tu. Pendant plusieurs années les seuls échos parcourant l'édifice étaient ceux du vent sifflant sous les portes fermées ou ceux de la pluie frappant les baies vitrées dont les rideaux jaunissaient lentement. Le silence s'était abattu sur ce lieu naguère si vivant, seulement troublé par les intrusions malveillantes de quelques squatteurs, avides de vandalisme, qui finissaient de déchirer l'âme du lieu, saccageant les plafonds, brisant les vitres et détruisant les restes de souvenirs de générations



d'enfants passés par ces classes.

Cette architecture si particulière qui domine légèrement le centre du village aurait ainsi pu tomber dans l'oubli, se dégrader lentement et, peut être un jour, être tout simplement remplacée par un autre projet immobilier faisant taire définitivement la musique des lieux. Aujourd'hui pourtant le bâtiment résonne de nouveau, après le bruit des outils et des ouvriers s'interpellant dans les longs couloirs ce sont, à nouveau, des

voix d'enfants, d'adultes, de jeunes et de moins jeunes qui viennent animer les murs. Les instruments de musique ont pris la place du tableau et de la craie, des œuvres d'art viennent s'exposer sur les murs du grand hall, et les sonorités de l'apprentissage musical vibrent aux oreilles du visiteur. Des voix d'enseignants sont à nouveau audibles chargées de transmettre, à présent, la connaissance des arts. Enfin le bâtiment revit, enfin le lieu résonne... Gilles Peltier



une école de musique qui attire...



Les inscriptions sont ouvertes toute l'année, renseignez-vous !

Centre culturel des Gras
1 chemin des Gras
06340 Drap

04 93 81 71 67

centre.culturel@ville-drap.fr

et une salle d'exposition spacieuse pour les artistes !

Gérard Alto, premier artiste à montrer ses œuvres au Centre culturel



Du 6 janvier au 15 février, les visiteurs ont admiré les œuvres de Gérard Alto. Né à Casablanca et arrivé en France 1962, il a intégré l'école de l'imagerie d'Epinal en 1965. En 1968, il est admis à l'école des Arts Décoratifs de Nice où il s'oriente vers l'architecture intérieure. Depuis 1970, il partage son temps entre l'architecture et la peinture. Son univers pictural



s'exprime à travers des grands supports aussi variés que la toile, le papier, le bois ou le métal. Son travail, d'abord abstrait, évolue vers une conceptualisation personnelle qui révèle un sentiment de rigueur ou rien n'est superflu. Contact : www.gerardalto.com

Audrey Bollaro exposera du 2 mars au 10 avril



sont marquées par la finesse du geste.

Quel est votre fil conducteur ?

Mon maître mot : «Keep your Child's HeArt» (gardez votre cœur d'enfant ndr) m' a conduite à exposer sur le territoire azuréen et à Beyrouth, en septembre 2019.

A quelle genre d'exposition le visiteur doit-il s'attendre ?

Pour cette escale artistique à Drap, lieu où j'ai habité et où je me suis investie pendant quelques années, j'ai choisi pour thème la Liberté. Ne vous attendez pas à un éloge historique, mais plutôt à une vision plus artistique.

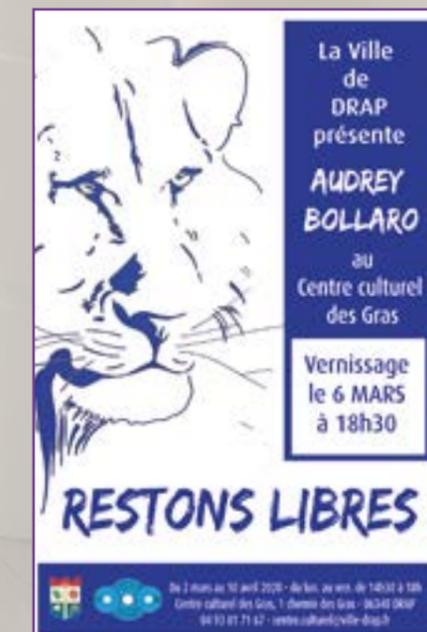
« Restons Libres », c'est la liberté de danser sur la promenade des Anglais.

« Restons Libres », c'est la liberté de lire, de parler, de chanter, de voir, d'écouter, d'écrire...C'est, aussi, de laisser libres les animaux sur leur

territoire. C'est, tout simplement, de faire ce que l'on veut tant que cela ne nuit pas à autrui.

Contact : Facebook et Instagram :

Audrey Bollaro



Le Photo club des Paillons expose au Café de l'Union !

Le Café de l'Union met à l'honneur les talents de la commune, à travers les expositions du Photo Club des Paillons.

La dernière en date, « Instants de vies » de Jean-Pierre Canet est visible jusqu'à fin mars ! Outre la cuisine, voici une autre bonne raison de pousser les portes du Café de l'Union ! Pour contacter le Photo club des Paillons appelez le **06 32 69 98 44** ou envoyez un mél à photoclub.paillons@gmail.com
Site: <https://photoclubdespaillons.fr>



Nouvelle formule pour les cours d'informatique pour les aînés



L'association Carrefour des Paillons, qui dispense des cours d'informatique aux aînés s'est de nouveau installée à la salle du Conseil de la Mairie. Avec un nouvel objectif : "Nous donnons des cours à effectif réduits car nous nous adressons désormais aux personnes qui se sont déjà familiarisées avec l'informatique, pour perfectionner leur pratique. Elles viennent avec leur matériel et leurs questions et nous leur demandons une participation de 5€" explique Yvonne Pachiaudi, la Présidente de l'association. Si vous êtes intéressés, contactez la au **06 86 26 80 73**.

L'OMJCL a fait son casino !

Depuis quelques années, l'OMJCL transforme l'Espace Jean Ferrat en casino. L'occasion pour les ados du village de se retrouver à Macao ou Las Vegas le temps d'une soirée...



Le Comité de jumelage lance la saison des lotos



Drap Judo continue de briller

Les membres de Drap Judo sont habitués des podiums, à tous les niveaux. 2019 n'a pas dérogé à cette tradition.

Le 23 janvier, ils ont été conviés au Musée du sport pour la remise des récompenses du Championnat de France FSGT 2019. Maelia Delarua 3^{ème} en Benjamins -36kg, Liandro Cerminara, Vice-champion de France Benjamins -42 kg, Sofiane Ben Amouda Champion de France Junior -81 kg, Yannick Feneloux champion de France Vétérans -100kg, Redolphe Tripodi Vice-champion de France -66kg, Yannick Camperon champion de France -90kg ont arboré fièrement leur médaille!

Maelia et Liandro ont aussi brillé le 26 janvier lors du Criterium Benjamin/ES régionale qu'ils ont brillé en terminant respectivement 1^{ère} et 3^{ème} !



Le Pacte des ferristes au championnat du Monde



Du 26 octobre au 4 novembre dernier ont eu lieu les 41^{ème} championnats du Monde de Bras de Fer à Constanta (Roumanie). Pour la première fois y participait une délégation française.

Parmi les 13 meilleurs français sélectionnés, on comptait quatre membres du Pacte des ferristes. Ils ont porté haut les couleurs du club : Melissa Isnard a remporté la première médaille française de la discipline en décrochant le bronze dans la catégorie Sub-Junior – 15 ans, Allan Barberis s'est hissé dans le top 10 mondial en -110 kg Senior Droit. Félicitations aussi à Thor Boutet (15^{ème} en -70 kg) et Pierre Isnard.

« Le niveau était très élevé et les catégories denses... Vous avez bien représenté la France et le Bras de Fer Sportif Français. Un super état d'esprit, des valeurs saines, une belle équipe. Je suis fier de vous et heureux de vous avoir accompagné dans cette aventure » s'est réjoui Aymeric Pradines, athlète déjà venu à Drap et désormais vice-président du Bras de Fer sportif de la FF Force sur le site de la fédération ! Essayez vous à ce sport !

Contact : Tél. **06 10 17 38 35** - Mél : le.pactedesferristes@gmail.com



Envie de se mettre à la poterie?

L'Atelier d'Isa vous aidera à vous familiariser avec la terre de Vallauris ou bien le grès et la porcelaine. Créée en 2019, l'association dispense des cours dans l'atelier qu'elle a aménagé au 45 boulevard Général de Gaulle. Enfants, adultes, personnes en situation de handicap, Isabelle Crisci, titulaire d'un diplôme des Arts du Feu de Vallauris depuis 2013 accueille tous les publics. Du 18 au 28 février, l'association organise un stage avec cours enfants de 14 h 30 à 16 h et de 16 h à 18 h pour les adultes. **Renseignez-vous au 06 82 17 15 51 !**

La sécurité, un souci constant de la Municipalité

Prévention des chutes de pierres



L'entrée Nord du village fut en travaux pendant quelques semaines. En effet, la Municipalité a sollicité la Direction Départementale de l'équipement pour sécuriser le lieu. Après l'arrêt de bus, c'est au tour de la paroi rocheuse d'être mise en sécurité. Des filets de protection ont été mis en place afin de prévenir les chutes de pierre. Non seulement l'entrée Nord du village est désormais plus sûre, mais elle est aussi plus belle, grâce à la pose de gazon synthétique sur les ilots et la réfection de l'enrobé.

Prévention des incendies

Principale source d'eau mise à la disposition des pompiers par la commune, le parc avait fait l'objet de contrôles et de rénovations dans le cadre de la Régie de l'eau. Conformément aux prévisions, ils se poursuivent dans la commune. Au Plan de Rimont et Boulevard Henri Barbusse, deux poteaux ont été remis aux normes. Place de l'Eglise, Route du château, Chemin de l'Ubac et Chemin du Grec, quatre hydrants ont été créés ! La commune est désormais mieux équipée dans la prévention des risques d'incendie.



Nouveaux aménagements...



Des travaux en faveur du stationnement

Consciente des problèmes de stationnement au centre du village, la Municipalité a décidé d'y remédier en créant des places de stationnement à travers l'achat de parcelles.

Les projets se concrétisent puisque les travaux de terrassement sont en cours sur le terrain situé au début du Pont de Cantaron.

Dans cette perspective, le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 10 février, a approuvé l'achat de deux autres parcelles au centre du village.



Le « Teqball » débarque à Drap !

Préserver les traditions rime aussi avec encourager les innovations à Drap. En effet, pour favoriser le lien social, et véhiculer à la fois la convivialité, l'abnégation et le respect, la Municipalité de Drap a installé une table de «Teqball» à l'entrée du quartier de La Condamine. Disposant approximativement des mêmes dimensions que la table de tennis de table, elle possède une surface incurvée et est dotée d'un filet rigide pour que la balle rebondisse en arrière si elle n'est pas frappée correctement. Inventé en Hongrie, le «Teqball» se joue avec un ballon de football, à deux ou à quatre. Le but ? Réaliser le maximum d'échanges entre les joueurs sans faire tomber le ballon. On peut utiliser les mêmes parties de son corps que dans le football ! Venez tester !



Mémo...

MAIRIE DE DRAP

34-36, av. Jean Moulin
06340 Drap
04 97 00 06 30
mairie@ville-drap.fr

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

les lundis, mardis, mercredis,
jeudis & vendredis
de 8H30 à 12H00
& de 13H30 à 17H00,
les samedis de 9H00 à 12H00

SERVICE URBANISME

Horaires :
lundi de 8H30 à 12H00
mardi de 13H30 à 17H00
jeudi de 8H30 à 12H00
Tél : 04 93 00 06 30
Mail : urba2@ville-drap.fr

SERVICE C.C.A.S.

Tél : 04 93 00 06 31
Mail : ccas@ville-drap.fr

MAIRIE ANNEXE DE DRAP

28, av. Virgile Barel,
La Condamine - 06340 Drap
04 93 91 69 90

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI

de 8h00 à 12H00 & de 13H30 à
17H00

Et un samedi sur deux, de
9H00 à 12H00

PERMANENCE D'ELUS

Un samedi sur deux, en alternance
au village et à La Condamine
sur rendez-vous
04 97 00 06 30
mairie@ville-drap.fr

NUMEROS D'URGENCES

Astreinte Mairie
06 75 66 92 49

Eau, assainissement
06 15 50 43 60

Voirie Mairie
06 11 61 57 86

Astreinte élus
06 13 20 57 14

Gendarmerie
04 93 54 95 44

Pharmacie 24h/24
(Contes) 04 93 79 00 04

Pompiers 18
SAMU 15
Appel d'urgence 112

L'essentiel du Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni en Mairie le 10 février, pour la dernière fois de la mandature.

-Les élus ont approuvé l'appel à projet « Arbres en ville » émanant de la Région qui entend soutenir par cette action la plantation d'arbres en ville. Le projet d'aménagement comportera un volet paysage réalisé par un Paysagiste Diplômé d'Etat et que les travaux doivent intégrer a minima 20 % d'espaces végétalisés en pleine terre. Ainsi, ils ont validé l'achat et la plantation d'arbres pour un montant de 37 000 € HT, touchant l'ensemble de la commune de Drap

-Les élus ont décidé de valider l'avenant permettant de proroger le contrat de ville de Drap pour les années 2020-2022.

-Le Conseil municipal a validé le guide d'Achat Public. Il vise à la transformation d'un guide des procédures en un véritable guide de l'achat public et la prise en compte des objectifs et des résultats à atteindre, le choix de règles internes adaptées (points de vigilance), l'application de règles de déontologie, les organes décisionnels et les différents acteurs, la prévention des contentieux.

-Il a aussi autorisé Monsieur le Maire à demander une subvention à hauteur de 80 %, soit 272 590 €, auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, compte tenu des devis réalisés pour les secteurs publics touchés suivants : 40 vallon des Arnulf (17 832.50 € HT), 1325 chemin sainte Catherine (100 345 € HT), 457 route de la colle (108 680 € HT), 1670 chemin sainte Catherine (28 640 € HT), Canal Sainte Thècle (85 240 € HT), soit 272 590.00 € HT pour un montant des travaux de 340 737.50 € HT

-Les élus ont permis à Monsieur le Maire d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du Budget de la commune et de la régie de l'eau et de l'assainissement qui devra intervenir avant le 30 Avril 2020.

-Le Conseil Municipal a donné son accord à l'adhésion de la ville à la Fondation du Patrimoine relativement entre autres à la rénovation du Moulin de Drap, qui, confiée aux « Chantiers de jeunes de Provence » a déjà commencé. Elle est menée sur deux étés.

-Il a validé la dénomination de plusieurs infrastructures et chemins du village. Ainsi, l'Accès piéton du Boulevard Général De Gaulle situé entre deux commerces sera dénommé « Passage du Patrimoine », le Jardin d'enfants du Centre Village «Jardin d'enfants des Rives du Paillon », l'ancienne école maternelle des Gras « Centre Culturel des Gras », le Chemin piéton du carrefour du 8 mai amenant au Centre Culturel – « Lou Valladon », la Médiathèque du Village «Médiathèque Jean NEGRO» et le jardin d'enfants situé au bas des logements du vallon « Jardin d'enfants du Vallon ».

-Les élus ont autorisé le Maire à signer tout document nécessaire à l'acquisition des parcelles B 562 et 563 afin de pallier aux difficultés de stationnement rencontrées par les riverains, notamment sur l'avenue Général De Gaulle et compte tenu de la nécessité de prévoir des places de stationnement supplémentaires en acquérant des parcelles dans le centre village.

-Ils ont décidé, conformément aux propositions de la Commission Eau et Assainissement du 29 janvier 2020 de ne pas changer les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2020.

-L'assemblée délibérante a autorisé par convention de rétrocession la reprise des réseaux d'assainissement privés, dans un souci de transparence pour rétrocession du privé au public. En effet, la commune intervient pour déboucher des canalisations privées alors qu'elle ne peut pas intervenir sur le domaine privé.

-Enfin, elle a autorisé Monsieur le Maire à lancer toutes les démarches nécessaires à la réalisation d'un centre d'intervention et de secours sur la commune de Drap.

Une médiatrice à Drap

Lors d'un litige, la médiation consiste à avoir recours à un tiers : le médiateur est une personne qualifiée (formée aux techniques de la Médiation), neutre, indépendante et impartiale. Un système destiné à favoriser le règlement du litige par les parties elles-mêmes, qui peut être entrepris avant, pendant, ou encore après l'ouverture d'une procédure judiciaire. Claude Pellissier Perrin assurera une permanence le 2^{ème} samedi de chaque mois. Contactez-la ! claudPELLISSIERPERRIN@sfr.fr – 06 34 29 79 88.

Permanence du Garde-champêtre

Le Garde-champêtre tient une permanence à la mairie annexe tous les mercredis de 9 h à 10 h.

Un avocat gratuitement à disposition des Drapois

La Municipalité de Drap met gratuitement à disposition des administrés un avocat. Maître Clément DIAZ est présent sur rendez-vous le 1^{er} samedi de chaque mois, entre 10 et 12 heures. Pour prendre rendez-vous, adressez-vous à l'accueil de la mairie principale (04 97 00 06 30) ou de la mairie annexe (04 93 91 69 90).

Encombrants : agissez pour un village propre

Il est désormais interdit de déposer les encombrants dans toute la commune sous peine d'une amende de 1500 €. Plusieurs solutions gratuites s'offrent aux administrés : les déchetteries (Route des Croves à Drap, Contes et Saint-Martin de Peille avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité) et le ramassage sur rendez-vous par la CCPP au 04 93 79 03 50.

Service de l'Eau

Le Service de l'Eau assure des permanences de 8 h 30 à 12 h tous les lundis à la Mairie annexe et tous les mardis à la Mairie principale (salle du Conseil Municipal).

A G E N D A

Du 15 février au 1^{er} mars, **Le Parc de Mickey**, de 10 h à 18 h non stop sur l'Esplanade Jean Ferrat. 10 €, manège à volonté. Gratuit pour les parents

Jeudi 27 février, Jeudis cinéma de Drap : « Le voyage du Dr Dolittle » à 18 h 00 à l'Espace Jean Ferrat. 5€, 3€ pour les - de 14 ans. Billetterie uniquement sur place 30 minutes avant le début de la séance.

Jeudi 27 février, Jeudis cinéma de Drap : « Le prince oublié » à 20 h 30 à l'Espace Jean Ferrat. 5€, 3€ pour les - de 14 ans. Billetterie uniquement sur place 30 minutes avant le début de la séance.

Samedi 29 février, Inauguration de la déchetterie communautaire à 10 h Route de L'Escarène à Contes.

Du 2 mars au 10 avril, Audrey Bollaro présente "Restons libres" du lundi au vendredi de 14 h 30 à 18 h au Centre culturel des Gras. Renseignements : 04 93 81 71 67. Vernissage le **vendredi 6 mars** à 18 h 30.

Samedi 7 mars, Loto de Dap Gym à l'Espace Jean Ferrat. Renseignements : 06 15 82 10 00

Dimanche 8 mars, Thé dansant du CCAS à 14 h 30 à l'Espace Jean Ferrat. Entrée 6€ (boisson et pâtisserie comprises. Inscriptions au 04 97 00 06 30.

Jeudi 12 mars, Jeudis cinéma de Drap : « Mine de rien » à 20 h 30 à l'Espace Jean Ferrat. 5€, 3€ pour les - de 14 ans. Billetterie uniquement sur place 30 minutes avant le début de la séance.

Dimanche 15 mars et dimanche 22 mars, Elections municipales. Accomplissez votre devoir de citoyen, venez voter !

Jeudi 19 mars, Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc à 18 h 00 au Monument aux morts

Jeudi 26 mars, Jeudis cinéma de Drap : « La bonne épouse » à 20 h 30 à l'Espace Jean Ferrat. 5€, 3€ pour les - de 14 ans. Billetterie uniquement sur place 30 minutes avant le début de la séance.

Vendredi 27 mars, Loto de l'école Pierre Cauvin à l'Espace Jean Ferrat

Samedi 4 avril, Concert du groupe « Miss Dey and the Residents » à l'Espace Jean Ferrat. Billetterie en ligne sur www.ville-drap.fr. Renseignements : 04 93 87 49 06

Samedi 11 avril, Chasse aux œufs. Renseignements : 04 93 87 49 06

Samedi 18 et dimanche 19 avril, 1^{er} rallye national de Drap

Dimanche 26 avril, Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation à 11 h 00 au Monument aux morts

Samedi 9 mai, One man show « Pierre Palmade joue ses sketches », à 20 h 30 à l'Espace Jean Ferrat, billetterie en ligne sur www.ville-drap.fr. Renseignements : 04 93 87 49 06.

Samedi 23 et dimanche 24 mai, Salon Bioforme, 10-18h à l'Espace Jean Ferrat- Entrée libre.

Renseignements : 04 93 87 49 06

Directeur de la publication : Robert NARDELLI - MAIRE DE DRAP

Photos, rédaction, Infographie : Service Communication

Imprimé à 3000 exemplaires - Fac Imprimeur - Nice - Site : www.ville-drap.fr

JE BOUCE À DRAP - courriel : communication@ville-drap.fr - Tél : 04 93 01 45 67

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Félicitations aux parents
de :

Romy Mony Bigini
le 25 novembre
Luna Quesada
le 5 décembre,
Francesco Adam
le 24 décembre,
Kayden Atrous
le 29 décembre
Swan Fernet
le 3 janvier,
Inaya Hadiri
le 14 janvier
Léonie Lucaroni
19 janvier
Lina Najjar
le 19 janvier,
Valentin Gibellin
le 20 janvier

DÉCÈS

Condoléances
à la famille de :

Thérèse Marro
veuve Camate Buzzo
le 3 décembre,
Françoise Deroo
veuve Martin
le 12 décembre,
Josiane Guglielmi
épouse Peverini
le 13 décembre,
Zin Cherfa
le 28 décembre,
Elisabeth Baylet
veuve Arnaud
le 5 janvier,
Jean-Marie Biette
le 7 janvier,
Henri Piselli
le 9 janvier,
Françoise Jamet
épouse Morel
le 9 janvier,
André Vigier
le 11 janvier,
Guy Suchon
le 17 janvier,
Roch Nicosia
le 25 janvier,
Danielle Ducres
le 26 janvier.

La Ville de Drap et la Communauté de Communes du Pays des Paillons
présentent

PIERRE PALMADE

JOUE SES SKETCHES



SAM
09/05
20 H 30



DRAP

Espace Jean Ferrat

**Pays des
Paillons**



Buvette et petite restauration sur place - Infos au 04 93 87 49 06

BILLETTERIE EN LIGNE SUR WWW.DRAP.FR ET POINTS DE VENTE HABITUELS